

Réunion du 29 Janvier 2020

P.V. n° 20

**Président** : M. GUIGNARD.

**Présents** : MM. BOESSO - CHARBONNIER.

**Administratifs** : MM. VALLET - MOUTHAUD.

\*\*\*

## CHAMPIONNATS

### REGIONAL 1

Match n° 21422717 – Poule B – Angoulême Charente F.C. (2) / Limoges F.C. du 09/02/2020

Reçu le P.V. du Comité Exécutif de la F.F.F. lors de sa réunion du 24/01/2020 qui stipule que « **s'agissant des équipes Seniors masculines, mise en forfait général pour cette saison** ».

La Commission déclare donc le **forfait général du Limoges F.C.**

Amende de 210 euros pour forfait général au Limoges F.C.

**Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.**

### FEMININES REGIONAL 2

Match n° 21433931 – Poule A – C.O. La Couronne / U.S.M. Lusignan du 02/02/2020

Courriel du C.O. La Couronne demandant à être déclaré Forfait Général.

La Commission déclare le **forfait général du C.O. La Couronne.**

Amende de 210 euros pour forfait général au C.O. La Couronne.

**Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.**

**Prochaine réunion** : sur convocation.

Le Président,  
**Daniel GUIGNARD**  
Le Secrétaire de séance,  
**Philippe MOUTHAUD**

Procès-Verbal validé le 29/01/2020 par le Secrétaire Général, Luc RABAT.